

Intitulé du Poste : TECHNICIEN MONTEUR CABLEUR

1. Description de l'emploi	
Positionnement du poste :	
	<p>Relations internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au sein de l'Agence, le TECHNICIEN OPTIQUE est en relation avec ses collatéraux, les services de l'Agence et la Direction Opérationnelle. • Au sein de l'Entreprise, le TECHNICIEN OPTIQUE est en relation avec l'ensemble des services supports siège représentés dans la Direction Opérationnelle. <p>Relations externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le TECHNICIEN OPTIQUE est en relation régulière avec les clients et les Sous-traitants.
Missions principales	<p><i>Sous l'autorité du Chef de Chantier ou d'un chef d'équipe, le titulaire du poste réalisera le/la :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ouverture de chambres Telecom ○ Pose de boîtiers fibre en chambre et sur poteaux ○ Réalisation de soudures optiques ○ Prise de photos ○ Travail sur tablette avec le logiciel BLUEPAD

2. Responsabilités Sécurité, Qualité, Environnement

Dans le cadre de la politique Qualité Sécurité Environnement du Groupe, il met en œuvre les principes de management en matière de sécurité, qualité, environnement.

Le TECHNICIEN OPTIQUE prend en considération les besoins et les obligations du client, afin de permettre une collaboration de qualité, tout en respectant les contraintes environnementales et de sécurité.

3. Compétences clefs nécessaires pour cet emploi

SAVOIR ET SAVOIR FAIRE :

- Maîtriser l'outil informatique
- Utiliser, avec sécurité, les outils alloués
- Comprendre les spécifications techniques
- Rendre compte des difficultés rencontrées
- Comprendre les enjeux sécuritaires

SAVOIR ETRE :

- Être ponctuel
- Être à l'écoute de ses interlocuteurs
- Être manuel
- Avoir le sens de la logique
- Avoir le goût du travail en équipe
- Comprendre les notions de risque routier

Habilitations spécifiques : Permis B ; CACES NACELLE

4. Critères de Performance

- Qualité des relations avec les interlocuteurs du projet
- Qualité des travaux réalisés
- Volume des travaux effectués

Cette définition ne se veut pas exhaustive. Elle présente les traits majeurs de la fonction. Elle n'est pas limitative et évoluera.